Intervention CGT FDSP Résolution 48 « Palestine » réalisée par notre camarade Didier Potiron

Chers camarades,

La solidarité internationale pour l'autodétermination des peuples est dans l'ADN de la CGT , depuis sa création, et c'est pour cela que nous avions déposé une résolution de solidarité au peuple palestinien, soutenu par les organisations syndicales françaises.

Nous avons volontairement, en accord avec les organisations syndicales françaises, retiré la résolution 33 pour permettre d'arriver à une résolution d'urgence qui tienne compte des différentes opinions des délégations de notre congrès.

Nous trouvons cette résolution équilibrée car elle reprend aussi nos préoccupations sur la situation des peuples palestiniens et israéliens, car oui, comme le rappelait Rafael Freire Neto, il n'y a pas de différence entre un enfant palestinien et un enfant israélien.

Pour nous, affirmer comme l'a dit Rosa ce matin dans son rapport, c'est la paix qui doit être gagnée et c'est cette solution qui doit être recherchée en priorité.

De même, il faut exiger l'application des résolutions 242 et 338 du conseil de sécurité de l'ONU pour permettre aux Palestiniens de disposer d'un état viable et de vivre dans la dignité, et cela aux côtés des israéliens.

Avant de conclure, sur les amendements déposés de nos camarades arabes, est-il possible de trouver une solution pour en tenir compte.

Pour finir, c'est pour cela que nous soutenons cette résolution d'urgence avec les autres organisations syndicales françaises.

Genève, le 15 octobre 2023